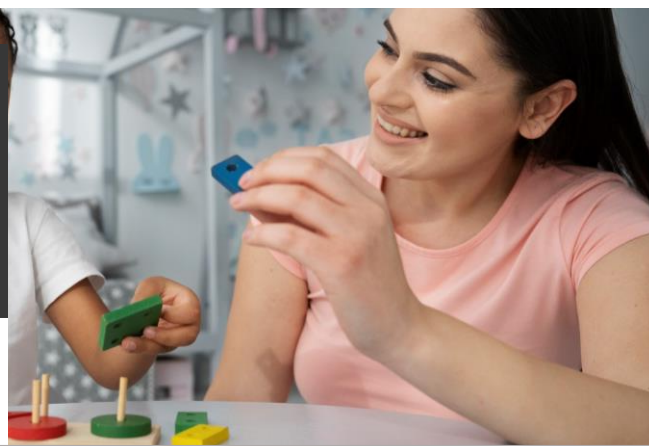


# Prends part à *notre* mission

## TECHNICIENS(NES) ÉDUCATION SPÉCIALISÉE



### MISE À JOUR DE L’AFFICHAGE

#### SEPT-ÎLES

- 1x 32h00 / École Bois-Joli
- 1x 32h00 / École Jean-Du-Nord (Remplacement)
- 1x 30h00 / École Marie-Immaculée
- 3x 28h00 / École Marie-Immaculée
- 1x 20h00 / École Marie-Immaculée
- 1x 28h00 / École Du Boisé
- 1x 20h00 / École du Boisé
- 3x 25h00 / École Jacques-Cartier
- 1x 25h00 / École Maisonneuve
- 1x 25h00 / École Mgr Blanche
- 1x 14h30 / École Mgr-Blanche
- 1x 25h00 / École Gamache
- 1x 20h00 / École Gamache
- 1x 26h00 / École Camille-Marcoux
- 1x 15h00 / École Camille-Marcoux

#### PORT-CARTIER (Remplacement)

- 1x 26h00 / École Saint-Alexandre

#### PENTECÔTE (Remplacement)

- 1x 28h00 / École Dominique-Savio

*Intéressé?*

POSTULEZ AU :  
Service des ressources humaines  
Centre de services scolaire du Fer  
AFFICHAGE : 24-25-08  
30, rue Comeau, Sept-Îles QC G4R 4N2  
ou par courriel :  
rhumaines@cssdufer.gouv.qc.ca

*Le CSS du Fer se réserve le  
droit de faire passer des tests.*

2024-2025

### TYPE DE CONTRAT Poste cyclique et remplacement

#### EXIGENCES

\*Plan de classification

#### HORAIRE DE TRAVAIL

Lundi au vendredi à discuter avec votre supérieur immédiat

#### QUALIFICATIONS REQUISES/SCOLARITÉ

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

#### ENTRÉE EN FONCTION

Août 2024

#### SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction de l'école

#### RÉMUNÉRATION

27.01 \$ à 38.87 \$ + 8 % prime de rétention

#### FIN DE L’AFFICHAGE

Le 6 septembre 2024

*N.B. : Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse. Le Centre de services scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité pour les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les femmes et les personnes handicapées.*